

Présentation des politiques en faveur des infrastructures, des routes et de la mobilité, et en faveur de la montagne

I. POLITIQUE EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES, DES ROUTES ET DE LA MOBILITE

A. Vision globale du budget de la politique :

	CA 2022	BP 2023 (sans reports)	BP 2024	BP 2024 / BP 2023 en €	BP 2024 / BP 2023 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	29 220 374,00	28 859 216,00	30 408 845,00	1 549 629,00	5,37%	86 000,00
Dépenses d'investissement	114 764 323,00	121 000 000,00	117 000 000,00	- 4 000 000,00	-3,31%	58 174 513,31
Total dépenses (A)	143 984 697,00	149 859 216,00	147 408 845,00	- 2 450 371,00	-1,64%	58 260 513,31
Recettes de fonctionnement	3 338 068,00	2 770 000,00	2 960 000,00	190 000,00	6,86%	0,00
Recettes d'investissement	21 340 344,00	25 899 393,00	13 079 498,00	- 12 819 895,00	-49,50%	950 000,00
Total Recettes (B)	24 678 412,00	28 669 393,00	16 039 498,00	- 12 629 895,00	-44,05%	950 000,00
Dépenses nettes (A-B)	119 306 285,00	121 189 823,00	131 369 347,00	10 179 524,00	0,08	

B. Présentation du CDR ROUTES ET INFRASTRUCTURES :

1°) Secteur « Entretien et exploitation »

a) *Entretien courant du réseau routier, viabilité hivernale (VH) et fonctions transversales (fonctionnement et investissement, programmes 082 et 083)*

Dépenses (CP) : 27 924 345 € en fonctionnement

Recettes (CP) : 2 570 000 € en fonctionnement et 950 000 € en investissement

Le budget réservé à l'entretien courant, à la VH, aux études et aux fonctions transversales se décline de la manière suivante :

- Entretien courant des routes et des itinéraires cyclables (16,637 M€ en dépenses de fonctionnement et 0,7 M€ en recettes de fonctionnement) : cette opération finance l'entretien des chaussées et des dépendances.
La prévision de dépenses 2024 prend en compte l'inflation annuelle et la mise en place progressive de la nouvelle politique d'entretien des itinéraires cyclables structurants alsaciens qui a été approuvée par délibération du 19 juin 2023 (+100 k€ en 2024, puis +360 k€/an ensuite).
- Viabilité hivernale (6,229 M€ en dépenses de fonctionnement) : le budget proposé pour 2024 correspond au montant voté au BP 2023 (6,229 M€). Il convient de préciser que ce montant est calculé sur la base d'un hiver doux.
- Entretien des RD en agglomération de MULHOUSE et de COLMAR (0,09 M€ en dépenses de fonctionnement) : pour l'entretien des RD en agglomération, paiement de la partie « fonctionnement » des participations annuelles versées à la Ville de MULHOUSE et à la Ville de COLMAR, conformément aux conventions signées ou à reconduire.
- Entretien courant des ouvrages d'art (0,812 M€ en dépenses de fonctionnement) : travaux de maçonnerie, peinture des garde-corps.
- Entretien des équipements et du réseau numérique TETRA (0,805 M€ en dépenses de fonctionnement) : maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores, des matériels de comptage, caméras et autres installations de voirie et frais de fonctionnement TETRA (redevances, factures d'électricité et location).
- Transfert EMS (3,110 M€ en dépense de fonctionnement) : somme forfaitaire et annuelle versée à l'EMS au titre des frais d'entretien des routes départementales transférées à cette dernière.

- **Fonctions transversales** (0,241 M€ en dépenses de fonctionnement et 1,870 M€ en recettes en fonctionnement et 0,950 M€ en recettes d'investissement) :
 - En dépenses : diverses cotisations (Vélo et territoires, Consortium des voies navigables et multimodales, IDDRIM), honoraires et frais généraux, sécurité routière, mesures compensatoires ;
 - En recettes : redevances d'occupation du domaine public (1,7 M€, en hausse de +0,3 M€ / BP 2023) et produit annuel des radars automatiques (0,950 M€), convention (0,170 M€, notamment au titre de l'arrangement franco-suisse pour la mise à disposition des installations de contrôles de la plateforme douanière de SAINT LOUIS).

b) Renforcement du réseau (investissement, programme 084)

Dépenses (CP) : 43 210 000 € en investissement

Recettes (CP) : 100 000 € en investissement

Cette partie du budget correspond au **renouvellement des couches de roulement et aux travaux connexes sur routes départementales** (assainissement, maintenance urgente, rénovation définitive des chaussées, rénovation des itinéraires cyclables).

Ces programmes constituent une intervention périodique et programmée, indispensable pour maintenir le patrimoine en état, assurer l'étanchéité de la route et garantir une adhérence correcte.

Il est demandé pour la maintenance globale des routes et des itinéraires cyclables un montant de 41,66 M€.

Le programme dédié aux **travaux d'assainissement** s'élève à 1 M€ en 2024 afin de poursuivre la campagne de remise à niveau des bassins.

Le financement des réfections de tranchées (0,1 M€ en dépenses et recettes) et des aménagements paysagers (0,450 M€ en dépenses) complète ce programme.

c) Aménagement des traverses d'agglomération (investissement programme 091)

Dépenses (CP) : 6 000 000 € en investissement

Les travaux de chaussée qui accompagnent les aménagements de sécurité en traverse d'agglomération réalisés sous maîtrise d'ouvrage des communes nécessitent l'inscription d'un budget en crédits de paiement de 6 M€.

d) Equipement du réseau (investissement, programme 085)

Dépenses (CP) : 17 900 000 € en investissement et 425 000 € en fonctionnement

Ce programme regroupe les opérations de signalisation horizontale, signalisation verticale, dispositifs de retenue et équipements dynamiques, ainsi que celle relative à la mise en place du dispositif « R-Pass ».

En ce qui concerne la **signalisation horizontale et verticale**, les besoins de CP 2024 s'élèvent globalement à 4,8 M€ : 2,3 M€ pour la SH, et 2,5 M€ pour la SV, soit +0,2 M€ / BP 2023 compte tenu des besoins effectifs de renouvellement de notre patrimoine dont la durée de vie moyenne est de 15 ans.

L'opération « **équipements dynamiques, installations diverses et éclairage public** » est consacrée aux opérations de vidéo-protection, comptage, sécurité routière, PMV, routes connectées (projet européen SCALE), maillage du réseau IP, radio TETRA et sécurisation du Système Informatique. Pour 2024, il est proposé de maintenir des CP à hauteur de 1,1 M€. Il en est de même pour l'opération « **dispositifs de retenue** » (CP 2024 de 1 M€).

Concernant l'opération « R-Pass » (signature du contrat avec l'opérateur R-PASS » prévue pour avril 2024), les CP 2024 (11 M€ en investissement et 0,425 M€ en fonctionnement) permettront de financer en fonctionnement les frais d'assistance administrative, communication et concertation, et en investissement, à compter du deuxième semestre, les dépenses de construction du système informatique de collecte et de contrôle étalés sur 2024 et 2025 ainsi que les frais d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle des prestations réalisées par l'opérateur R-PASS.

e) Ouvrages d'art (investissement, programme 086)

Dépenses (CP) : 8 000 000 € en investissement

Recettes (CP) : 3 400 000 € en investissement

Les budgets demandés pour la maintenance ou la réhabilitation des ouvrages d'art sont dépendants de l'état du patrimoine et de son évolution dans le temps (ponts, passerelles, murs de soutènement...).

Pour 2024, le besoin en crédits de paiement est plus élevé que pour le BP 2023 (+ 1,5 M€).

Les prévisions de recettes 2024 (3,4 M€) correspondent pour l'essentiel aux soldes de subventions à verser pour la passerelle de NIFFER (Etat : 0,6 M€) et le pont de CHALAMPE (2,6 M€).

f) Etudes et contrôles (investissement, programme 087)

Dépenses (CP) : 1 130 000 € en investissement et 50 000 € en fonctionnement

Une partie de ces dépenses (0,700 M€ des CP 2024 d'investissement) correspond aux frais d'étude et de suivi de l'état des ouvrages d'art. Ces derniers sont périodiquement visités et évalués afin de déterminer le degré d'urgence à les réparer, et ainsi maintenir la capacité de l'ouvrage et la sécurité des usagers.

L'autre partie correspond aux dépenses d'études relatives à la maintenance des routes (0,4 M€ de CP d'investissement) et des équipements du réseau (0,03 M€ de CP d'investissement).

Ces études (diagnostics et dimensionnement des chaussées, études assainissement et équipements, analyse amiante et/ou HAP etc....) sont nécessaires avant la programmation des travaux de maintenance.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (0,05 M€), il s'agit des études non suivies de travaux (carottages, contrôles extérieurs, géomètre etc...), et de contrôle du patrimoine existant (stabilité des candélabres, contrôle électrique de l'éclairage et des pompes de relevage ...).

g) Bacs rhénans (fonctionnement et investissement, programme 088)

Dépenses (CP) : 1 133 000 € en fonctionnement et 500 000 € en investissement

Recettes (CP) : 390 000 € en fonctionnement

Les crédits sollicités dans le cadre du BP 2024 seront utilisés pour l'entretien courant des bacs et l'achat du gas-oil en fonctionnement. Ce budget a été réajusté (+ 233 000 € / BP 2023) pour prendre en compte la hausse du prix des carburants. Les recettes (0,390 M€) proviennent de la participation allemande au fonctionnement du bac Drusus (Drusenheim) et d'une compensation versée par Europapark pour la prolongation des horaires d'ouverture du bac Rhenanus (Rhinau).

En investissement, les besoins budgétaires s'élèvent à 0,500 M€ pour financer les études des pontons du chantier naval du Saletio, le paiement de la rampe DRUSUS, ainsi que le changement de deux propulseurs.

h) Tunnels (fonctionnement et investissement, programme 089)

Dépenses (CP) : 360 000€ en fonctionnement et 90 000 € en investissement

Les crédits de fonctionnement de ce programme sont nécessaires à l'entretien des tunnels de SCHIRMECK, de LIEPVRE et de la trémie de COLMAR (0,360 M€, à la hausse / BP 2023 du fait de l'augmentation du prix des matériels électroniques utilisés pour l'exploitation de ces tunnels). Le budget d'investissement correspond à la mise en place de caméras de comptage discriminant, et aux dispositifs de signalisations dynamiques.

i) Acquisitions de matériels (investissement, programme 090)

Dépenses (CP) : 110 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement

Ce programme consiste à financer l'achat de petits matériels et outillages (débroussailleuse, tronçonneuse...) des 35 centres d'entretien et d'intervention. Il s'agit d'une dépense récurrente.

2°) Secteur « Travaux neufs »

a) Aménagements du réseau transféré (investissement, programme 067, hors opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EMS)

Dépenses (CP) : 3 076 500 € en investissement

Recettes (CP) : 4 152 364 € en investissement

Ce programme regroupe les opérations d'aménagements d'envergure du réseau national transféré à la CeA :

- **La déviation de CHATENOIS – RD 59** (0,962 M€ de CP en recettes) : compte tenu du contentieux en cours, il est proposé de décaler les crédits de paiements. Le volume des autorisations de programme n'est pas modifié. Pour le volet des recettes, une prévision 2024 à hauteur de 0,962 M€ peut être maintenue (financement Etat, sur les dépenses déjà réalisées). La participation de la Région Grand Est n'est pas prise en compte dans les prévisions budgétaires car celle-ci reste conditionnée à la signature d'un avenant à la convention de financement.
- **La protection acoustique et des zones de captage de la RD1066** (0,833 M€ de CP en dépenses et 0,780 M€ de CP en recettes) : l'opération consiste en la mise en place d'un système de collecte et de traitement avant rejet des eaux de ruissellement, la création de bandes d'arrêt d'urgence ainsi que le traitement d'un point noir bruit par l'intégration de protections phoniques en rive de la commune de Lutterbach. Les CP 2024 permettront de financer la fin des travaux réalisés en 2023.
- **L'aménagement de la plateforme douanière Sud Alsace – A35** (0,9 M€ de CP en dépenses et 2,410 M€ de CP en recettes) : il s'agit en 2024 d'assurer les derniers paiements de l'opération. La prévision de recettes correspond au solde du financement assuré par la Confédération Suisse qui participe au maximum à hauteur de 3,2 M€.
- **Les travaux de régénération des chaussées sur l'A35/RN1083 à SELESTAT** (0,360 M€ de CP en dépenses, pour des études et des travaux visant à commencer l'opération de lutte contre les inondations de l'A35 à hauteur de KINTZHEIM).
- **L'aménagement multimodal RN4-A351 sous maîtrise d'ouvrage CeA** (0,300 M€ de CP en dépenses) : financement des dernières factures (fin des travaux avec le rétablissement des chemins agricoles).

Trois autres opérations au stade des études vont également mobiliser des crédits de paiements en 2024 : **RD83 – échangeur de GUEMAR** : 0,349 M€ de CP en dépenses, **RD1066 – dénivellement du PN22** : 0,05 M€ de CP en dépenses, **A36 – échangeur de la Mertzau** : 0,285 M€ de CP en dépenses.

b) Aménagements des routes principales (investissement, programme 068)

Dépenses (CP) : 25 478 500 € en investissement

Recettes (CP) : 4 300 000 € en investissement

Parmi les opérations d'aménagements des routes principales du réseau routier départemental (hors « routes nationales transférées »), les suivantes se distinguent par les montants élevés de crédits de paiement à prévoir en 2024 :

- **L'aménagement de la RD105 à SAINT LOUIS – 5A3F « Technoport »** (9,863 M€ de CP en dépenses et 2,5 M€ de prévisions de recettes) : Les CP 2024 correspondent aux paiements de la maîtrise d'œuvre et des premiers travaux (reprise de l'échangeur 37 et de la portion d'autoroute associée). Dans l'hypothèse favorable d'un démarrage des travaux début d'année, cette opération pourrait mobiliser jusqu'à 21 M€ de crédits de paiements 2024 et un point d'étape sera nécessaire en DM1. Cette opération est financée par des partenaires publics (SAINT LOUIS AGGLOMERATION, ETAT et Confédération Suisse) et à ce titre, 2,5 M€ sont inscrits en recettes 2024.
- **Liaison SAVERNE – BOUXWILLER – RD133/14** (6,697 M€ de CP en dépenses et 0,990 M€ en recettes) : les CP 2024 sont évalués à hauteur de 6,697 M€ en dépenses afin de prendre en compte le report d'une grande partie des travaux initialement prévus en 2023, et ce en raison d'un recours sur l'attribution du marché des travaux de terrassements,

assainissement et de chaussées. Les recettes correspondent au financement de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

- **Le réaménagement de l'échangeur RD1083/RD426 à ERSTEIN** : 1,8 M€ de CP en dépenses pour la poursuite des études et le démarrage de la première phase des aménagements « modes doux ». Une hypothèse haute s'élève à 5,1 M€ si le gros des travaux est réalisé courant de l'été 2024 : un point d'étape sera alors nécessaire pour la DM1.
- **La liaison entre la RD1066 et la RD35 à VIEUX THANN** (2,150 M€ de CP en dépenses et 0,810 M€ de prévisions de recettes) : les dépenses 2024 concernent la fin des paiements des marchés de création de la liaison en cours de travaux.
- **La requalification de la RD 430** (1,190 M€ de CP en dépenses) : poursuite des études relative à la passerelle des modes doux à Kingersheim, la sécurisation de l'échangeur 6 et la création d'une bretelle supplémentaire à l'échangeur 7B. La partie « travaux » concerne la création d'un giratoire au niveau de l'échangeur 6, sur la RD2.
- **La RD 18 - Liaison A4 à LORENTZEN** (1 M€ de CP en dépenses) : Les dépenses 2024 concerneront notamment la réalisation des premières mesures compensatoires (plantations de haies) liées notamment aux aménagements fonciers agricoles et forestiers. Des cofinancements sont prévus avec le Département de la Moselle et la Communauté de Communes d'Alsace Bossue.
- **L'aménagement de la RD 1059 LIEPVRE - CHATENOIS** (0,250 M€ de CP en dépenses) : réalisation du giratoire à Bois l'Abbesse.
- **La rocade de COLMAR** (0,6 M€ de CP en dépenses) : le montant des CP 2024 correspond au financement de la poursuite des études avec notamment le dépôt des dossiers d'autorisation et la réalisation de l'enquête publique.

Enfin, sur ce programme, plusieurs autres opérations nécessitent l'inscription de CP plus modestes, mais qui au global représentent 1,928 M€ de CP 2024 cumulés :

- **La déviation de la RD1062 à MERTZWILLER** : 0,360 M€ de CP en dépenses pour la poursuite des études (travaux envisagés à partir de 2026).
- **La liaison RD1083 – RD829 à BENFELD-SAND** (0,350 M€ de CP en dépenses) : report de 2023 sur 2024 des déplacements de réseaux du fait d'un retard dans l'engagement de la procédure de DUP portée par la Communauté de Communes.
- **L'aménagement de la RD1420 à ROTHAU** (0,260 M€ de CP en dépenses) : opération estimée entre 25 et 30 M€ pour améliorer la sécurité de la RD1420, réduire les nuisances routières dans la commune et améliorer l'environnement (friche Steinheil, abords de la Bruche). Les CP 2024 sont nécessaires à la poursuite des études, et envisager le démarrage des travaux en 2026.
- **Le barreau ouest d'ALTKIRCH** (0,250 M€ de CP en dépenses) : poursuite des études avec la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.
- **La liaison A35-RD83 à hauteur d'ENSISHEIM** (0,185 M€ de CP en dépenses) : derniers paiements pour les aménagements paysagers.
- **La déviation de RETZWILLER** : 0,150 M€ de CP en dépenses pour la prise en charge des mesures compensatoires (réalisation de nouvelles mares pour répondre à nos obligations en assurant la pérennité des mesures).
- **La liaison ALTKIRCH-MULHOUSE-BURNHAUPT** (0,120 M€ de CP en dépenses) : les CP 2024 financent les études d'impact de l'ensemble de la liaison.
- **Liaison Intermodale DUPPIGHEIM - ENTZHEIM** (0,100 M€ de CP en dépenses) : opération inscrite au Contrat triennal Strasbourg Capitale Européenne 2018-2020 pour 5 M€ HT, financée à parts égales entre l'ETAT, la Région, l'EMS et la CeA (convention de cofinancement à finaliser), cette dernière étant maître d'ouvrage. Les CP 2024 permettent de financer la poursuite des études de faisabilité sur la base des décisions du COPIL du 7 mars 2023.

- **Transports en Site Propre Ouest - TSPO** (0,050 M€ de CP en dépenses) : cette opération consiste en l'aménagement des infrastructures et équipements nécessaires au fonctionnement d'un bus à haut niveau de service (voies dédiées, P+R, stations d'arrêt, feux, signalisation dynamique...) entre WASSELONNE et STRASBOURG. Les CP 2024 permettent de financer les dernières dépenses sur l'opération.
- **La mise à 2x2 voies de la RD4 entre l'A35 et la frontière allemande** (0,050 M€ de CP en dépenses) : la RD4 présente un niveau de trafic supérieur à 21 000 véhicules par jours, et constitue un axe transfrontalier majeur. Les études sont à envisager dès à présent compte tenu des délais nécessaires pour ce type d'opération.
- **La liaison A35/RD18 à hauteur de ROUFFACH** (0,030 M€ de CP en dépenses pour la poursuite des études).
- **L'aménagement de la RD1083 à FEGERSHEIM et la déviation de BALLERSDORF** : respectivement 0,005 M€ et 0,018 M€ de CP 2024 en dépenses (derniers paiements).

c) Aménagements de proximité (investissement, programme 069)

Dépenses (CP) : 4 750 000 € en investissement

Ce programme regroupe trois opérations distinctes : les aménagements de sécurité (1,200 M€ de CP 2024), les aménagements paysagers (0,05 M€ de CP 2024) et les opérations dites « d'aménagements du réseau ordinaire » (3,5 M€ de CP 2024).

En ce qui concerne cette dernière catégorie d'opérations, il s'agit pour l'essentiel de divers travaux routiers réalisés dans l'année et qui présentent un intérêt pour la sécurité des usagers de la route et pour l'aménagement du territoire.

A titre d'exemple, il est proposé d'inscrire des crédits de paiements 2024 pour :

- L'aménagement des carrefours RD263-RD429 à HUNSPACH (0,950 M€), RD 1420-RD424 à SAINT BLAISE (0,5 M€).
- Les travaux de franchissement du canal du Rhône au Rhin / RD608 (0,51 M€).
- L'aménagement de la RD419 à FRANKEN (0,165 M€) : fin de paiement des travaux commencés en Juin 2023.
- La liaison RD430/RD83 / ZAC Florival (0,1 M€) : poursuite des études du giratoire.
- Le giratoire BRUNSTATT-DIDENHEIM (0,221 M€) : poursuite des études et démarrage des travaux.

D'autres travaux ponctuels de sécurisation (carrefours Neuf Brisach, Thann/Vieux Thann, Altkirch, RD919-RD712 à Wimmenau, poursuite des études pour l'accès Stellantis Peugeot, plateforme douanière Ottmarsheim, etc...) sont également prévus dans cette opération « aménagements du réseau ordinaire ».

d) Etudes générales travaux neufs (investissement, programme 070)

Dépenses (CP) : 250 000 € en investissement

Les études préalables au démarrage de certaines opérations d'envergure dans le domaine des travaux neufs nécessitent l'inscription d'une somme prévisionnelle au budget d'investissement chaque année. Des CP 2024 sont notamment nécessaires pour les études de requalification de la RD83 Colmar-Sélestat.

3°) Secteur « Mobilité »

a) Actions en faveur de la mobilité (fonctionnement, programme 077)

Dépenses (CP) : 406 500 € en fonctionnement

Dépenses (CP) : 100 000 € en investissement

Ce programme, dont les besoins de CP 2024 s'élèvent à 0,406 M€, correspond aux dépenses relatives :

- à la participation à la réduction tarifaire des abonnements sur l'A4 pour les automobilistes du Nord de l'Alsace (0,240 M€).

- au financement de subventions pour l'entretien courant des itinéraires cyclables :
 - o 0,100 M€ en fonctionnement pour l'entretien des pistes en forêts domaniales de l'ONF et de la Ville de HAGUENAU (37 000 €) et au titre des subventions relatives à l'entretien courant des itinéraires cyclables structurants sur domaine de tiers dans le cadre de la mise en œuvre progressive du « plan vélo » (63 000 €)
 - o 0,100 M€ en investissement au titre des subventions relatives au gros entretien des itinéraires cyclables structurants sur domaine de tiers dans le cadre de la mise en œuvre progressive du « plan vélo ».
- aux diverses autres actions en faveur de la mobilité (0,066 M€ : défi « J'y vais », programme d'autoréparations pour les collèges, actions diverses).

b) Aménagements cyclables (investissement, programme 079)

Dépenses (CP) : 2 634 000 € en investissement

Recettes (CP) : 177 134 € en investissement

Ce programme se partage entre les aménagements sur domaine propre (2,627 M€ en dépenses) et les aménagements sur domaine de tiers (0,007 M€ en dépenses, et 0,177 M€ de prévisions de recettes).

Les crédits de paiements demandés pour 2024 seront essentiellement mobilisés pour les opérations suivantes :

- L'aménagement de l'ICVB section Saulxures RD424 (0,560 M€) et de l'IC BERTETT VENDENHEIM (0,56 M€)
- Travaux pour l'itinéraire cyclable BUHL LAUTENBACH (0,456 M€)
- Poursuite des études et début des premiers travaux pour l'itinéraire cyclable LAUW MASEVAUX (0,220 M€)
- Les travaux pour l'IC SOULTZEREN / STOSSWIHR (0,215 M€)
- La poursuite des études et le démarrage des travaux pour l'itinéraire ILLFURTH FROENINGEN (0,145 M€)
- Financement des études sur différentes pistes cyclables (IC Truchtersheim Marlenheim, Ingwiller – Wimmenau, liaison cyclable collège Torenberg Heiligenstein, RD424 Marckolsheim Burkheim, RD929 entre Rohrwiller et Drusenheim, Brumath – Gamsheim, Pulversheim ZA de la Thur, IC – création d'un passage inférieur au giratoire de Bollwiller etc...)

Le financement de ces opérations peut être assuré en partie par les communes ou EPCI, d'où une prévision de recettes 2024 sur ce programme (0,177 M€).

c) Autres aménagements (investissement, programme 078)

Dépenses (CP) : 700 000 € en investissement

Les CP 2024 seront consacrés au financement des travaux d'aménagement de l'aire de co-voiturage à CHATENOIS, sur la RD 1059 (0,6 M€) ainsi que pour l'aire de covoiturage de WAHLENHEIM (0,10 M€).

d) Etudes mobilité (investissement, programme 081)

Dépenses (CP) : 100 000 € en investissement

Plusieurs études et élaborations de schémas directeurs nécessiteront des crédits de paiement (dont l'enquête mobilité certifiée Cerema pour 70 000 € en 2024).

4°) Secteur « Grands équipements et infrastructures de communication »

a) Aides à la voirie (investissement, programme 075)

Dépenses (CP) : 1 378 500 € en investissement

Ce programme est constitué des diverses opérations issues du CPER 2015-2022 pour lesquelles la CeA n'est pas maître d'ouvrage mais participe à leur financement, et d'une opération globale pour les subventions d'investissement versées aux communes ou groupements de communes au titre de la sécurisation des RD en agglomération.

Pour cette dernière, la demande de CP 2024 de 0,38 M€ correspond pour l'essentiel à la part « investissement » des participations annuelles à verser à la Ville de Colmar et à la Ville de Mulhouse pour l'entretien des RD en agglomération (convention).

Pour les années suivantes, une prévision de dépenses est maintenue à hauteur d'environ 0,4 M€/an pour les conventions signées avec les Villes de COLMAR et de MULHOUSE.

En ce qui concerne les opérations indirectes issues du CPER 2015-2022, les montants inscrits en 2024 sont ajustés selon les prévisions qui figurent aux échéanciers prévisionnels des conventions avec l'Etat et les collectivités cofinanceuses concernées.

b) Infrastructures ferroviaires (investissement, programme 071)

Dépenses (CP) : 335 000 € en investissement

Ce programme regroupe les lignes de crédits correspondantes aux dépenses suivantes :

- la poursuite des études pour la **ligne de fret ROESCHWOOG BEINHEIM** (0,060 M€) ainsi que pour le **raccordement ferré de l'EuroAirport** (0,200 M€)
- la poursuite des travaux sur la **ligne fret COLMAR/VOGELSHEIM** (0,030 M€)
- le lancement des études pour la **ligne SAINT LOUIS HUNINGUE** (0,045 M€)

c) Infrastructures fluviales et portuaires (investissement, programme 072)

Dépenses (CP) : 917 500 € en investissement

Ce programme regroupe les lignes de crédits correspondantes aux dépenses suivantes :

- Projet d'aménagement de la phase 2 du terre-plein de la concession portuaire d'HUNINGUE VILLAGE NEUF : financement CeA prévu à hauteur de 12,5% dans le cadre du CPER 2015-2022 (convention de financement signée) pour l'aménagement terre-plein concession portuaire Huningue (0,337 M€).
- Aménagement du Port Rhénan Colmar Neuf Brisach (0,375 M€, conformément au plan de financement du CPER 2015-2022).
- Port Ottmarsheim, terminal fer et 4 voies ferrées (0,125 M€, convention signée).
- Canal du Rhin au Rhône – maintien de la navigabilité (0,08 M€)

d) THD (investissement, programme 074)

Dépenses (CP) : 50 000 € en investissement

Ce programme comprend la couverture des frais liés à la fin de la délégation de service public du réseau haut débit Haut-Rhin Télécom pour 50 000 €.

e) Etudes générales (investissement, programme 076)

Dépenses (CP) : 300 000 € en investissement

Le budget 2024 de 0,300 M€ comprend notamment les crédits nécessaires pour le financement des études de la liaison ferroviaire COLMAR-FRIBOURG, ainsi que les études sur la thématique des nuisances sonores (PPBE : 0,15 M€ pour 2024).

II. POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE

A. Vision globale du budget de la politique :

	CA 2022	BP 2023 (sans reports)	BP 2024	BP 2024 / BP 2023 en €	BP 2024 / BP 2023 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	934 716,00	895 520,00	855 650,00	-39 870,00	-4,45%	
Dépenses d'investissement	2 212 125,00	932 500,00	855 000,00	-77 500,00	-8,31%	
Total dépenses (A)	3 146 841,00	1 828 020,00	1 710 650,00	-117 370,00	-6,42%	0,00
Recettes de fonctionnement		25 000,00		-25 000,00	-100,00%	
Recettes d'investissement				0,00		
Total Recettes (B)		25 000,00	0,00	-25 000,00	-100,00%	0,00

B. Présentation du CDR MONTAGNE

Il est proposé de prévoir des crédits de paiement de **1 710 650 €**, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 855 650 €**
- Pour la section d'investissement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 855 000 €**

1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

P0610001 : Aménagement des stations de montagne)

23 000 € de CP

Dans le cadre des projets portés au Champ du Feu (modernisation-reconversion), il y a lieu de prévoir 23 000 € pour les prestations de service confiées à Emmaüs MUNDOLSHEIM pour notamment mener des missions de surveillance sur les parkings et gérer les champs de luge.

P0610003 : Contribution au fonctionnement des syndicats mixtes de montagne

784 750 € de CP

Syndicats mixtes	Participation statutaire
SM du Lac Blanc	160 250 €
SM de la Vallée de Munster	160 950 €
SM du Markstein/Grand-Ballon	259 150 €
SMIBA	204 400 €
TOTAL	784 750 €

Les subventions au déneigement ont été intégrées dans la contribution au fonctionnement des syndicats mixtes.

P0610004 : Col de la Schlucht

14 000 € de CP

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges est présent dans le bâtiment d'accueil situé au Col de la Schlucht et y assure un accueil touristique ainsi que la gestion et l'animation de l'espace d'interprétation. Suite à un accord avec le Conseil départemental des Vosges, le loyer de 28 000 € du PNRBV est pris en charge à parité par les deux Départements.

P0610002 : Association Nationale des Elus de Montagne

13 900 € de CP

La Collectivité européenne d'Alsace est membre de cette association et verse chaque année une cotisation.

P0610017 : Protection civile au Champ du Feu

20 000 € de CP

L'Association Départementale de la Protection Civile du Bas-Rhin assure la sécurité hivernale sur la station du Champ du Feu.

1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

P0610001 : Aménagement et équipement des stations de montagne

855 000 € de CP

	CP 2024 (€)	Observations
Investissements courants annuels P061E26 – 1951-204-2041581-633	55 000	
SM du Lac Blanc	20 000	Financement statutaire
SM de la Vallée de Munster	10 000	
SM du Markstein/Grand-Ballon	10 000	
SMIBA	15 000	
Investissements non courants 1951-204-2041581-633 / 1953-204-2041582-633 / 3265-204-2324-633	800 000	Conventions en cours
2022	500 000	
2023	300 000	
Total	855 000	

Il est donc proposé d'inscrire **855 000 € de crédits de paiement**